

Investissement étranger—Loi

L'amendement n° 6, aussi au nom du député de Central Nova, vise à informer la province lorsqu'une acquisition doit être examinée. Je crois que c'est un objectif raisonnable que notre parti peut endosser. Je ne sais pas pourquoi le ministre ne peut l'appuyer et je pense qu'il devrait l'étudier de nouveau. Le député de Central Nova veut s'assurer que les provinces sont averties au moment de l'examen de telle acquisition, chose qui me paraît légitime. Les provinces devraient obtenir le plus d'information possible sur les activités de l'organisme d'examen opérant dans leur territoire; je pense que tous les députés conviennent que cela s'impose.

C'est pourquoi j'exhorte les députés à s'efforcer de renforcer le bill à mesure que nous progressons, et non à l'affaiblir. Comme je le disais, nous disposons de capitaux étrangers suffisants pour développer le Canada; en fait, nous exportons des capitaux. Comme l'ancien député de Duvernay le disait souvent ici, en accordant les allègements fiscaux aux industries extractives et autres, nous encourageons le développement d'industries capitalistiques au détriment de nos industries de transformation et de fabrication. Ce sont ces dernières qui offrent des emplois et non les industries primaires.

On en trouve un bon exemple dans l'industrie minière ou les raffineries de gaz ou de pétrole. En fait, on en trouve de nombreux exemples dans l'Ouest du Canada comme l'industrie vivrière et des produits agricoles qui, au lieu de transformer les produits sur place, les font transformer ailleurs. Les entreprises multinationales ont également une influence énorme sur la politique économique de ce pays ainsi que de tout autre pays où elles sont implantées. Alors que nous subissons une crise énergétique, nous pouvons voir une entreprise telle que Standard Oil of New Jersey ou Exxon décider de la destination du pétrole puisqu'elles contrôlent la majorité des champs pétrolifères du Venezuela et de certains autres pays. Nous voyons également d'énormes entreprises multinationales prendre des décisions qui compromettent l'emploi dans différentes régions de ce pays.

Par exemple, le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) nous a souvent parlé de la façon dont les décisions prises par l'International Nickel Company affectent l'économie de cette région. Très fréquemment elle réduit la production de son usine de Sudbury parce qu'elle désire réserver des capitaux et sa main-d'œuvre spécialisée à d'autres parties du monde comme la Calédonie, l'Indonésie et le Guatemala, comme cela s'est récemment produit. De ce fait, des employés ont été mis à pied bien que l'International Nickel Company of Canada fournisse environ 55 p. 100 du nickel exporté vers les pays non communistes et, en 1970, ait réalisé des bénéfices nets au Canada de 102 millions de dollars. En d'autres termes, elle s'est servie d'une partie de ses bénéfices réalisés au Canada pour prendre de l'expansion à l'étranger, ouvrir de nouvelles usines dans d'autres pays et y exploiter les ressources et les habitants.

● (1610)

A notre avis, il est grand temps que nous prenions le contrôle de notre économie ainsi que de toute industrie des ressources naturelles, des finances et autres qui contribuent à l'expansion de notre nation. Je prétends que nous avons suffisamment d'argent pour le faire. Actuellement,

[M. Nystrom.]

nous exportons des capitaux et nous devrions interdire à nos banques de nous vendre. Ce peut être fait de la même façon qu'en Suède et au Mexique, par l'adoption de lois sur la propriété étrangère. Pendant quelque temps, les États-Unis ont été dominés par d'autres pays, mais depuis, les autorités ont pris des mesures visant à assurer le contrôle de leur économie et, aujourd'hui, ils dominent beaucoup d'autres pays.

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ce projet de loi m'intrigue. Quoiqu'il ne m'enthousiasme guère, car j'estime que ses dispositions sont insuffisantes, il a réussi à indisposer de nombreux conservateurs au comité des finances et s'il peut indisposer des gens aussi riches, je devrais pouvoir y trouver quelque chose à appuyer.

Le député de Central Nova (M. MacKay) a déclaré que ce projet de loi donnerait au gouvernement fédéral le pouvoir d'examiner les investissements étrangers, ce qui serait au détriment des régions pauvres du Canada. J'ai un peu voyagé à travers le pays au cours des douze dernières années et lors de mon passage dans l'Est récemment, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas examen des investissements étrangers et je n'ai noté aucune amélioration du niveau de vie de ceux qui y vivent. On pourrait dire que la plupart de ces provinces ont souffert des gouvernements conservateurs au cours de cette période. J'affirme avec force que l'examen des investissements étrangers ne va restreindre en aucune manière les investissements. Avant d'aller plus loin, permettez-moi de préciser que je ne suis pas forcément d'accord avec le principe selon lequel le capitaliste canadien vaut mieux que le capitaliste étranger. Je ne suis pas d'accord avec ce principe.

Cela étant bien clair, laissez-moi vous dire que quatre pays d'Amérique latine, le Chili, la Colombie, l'Équateur et le Pérou ont approuvé, il y a deux ans, une politique commune à l'égard de la technologie et des capitaux étrangers. Cette politique prévoit des contrôles très stricts sur les investissements étrangers dans ces pays. Le Conseil des Amériques, un groupe commercial très puissant, s'est élevé contre ces restrictions pour les mêmes raisons que celles qu'a invoquées le député de Central Nova, à savoir qu'elles défavoriseraient les régions sous-développées. Malgré tous ces arguments, l'homme d'affaires des États-Unis continue à s'intéresser aux ressources de l'Amérique du Sud et à les exploiter, même avec une marge bénéficiaire moindre. Dans ces pays, les investissements étrangers dans le domaine des mines ou de la prospection pétrolière se font pour une durée maximum de 20 ans et passé ce délai les compagnies étrangères ne sont plus propriétaires des ressources et passent sous le contrôle de compagnies nationales.

Si nous avons ce problème aujourd'hui à l'égard de l'énergie, c'est dans une large mesure parce que le gouvernement canadien n'a jamais rien fait pour nationaliser nos ressources naturelles ou les confier à des Canadiens. Nous avons laissé au caprice et à la fantaisie de compagnies étrangères et de cartels internationaux le soin de nous approvisionner en pétrole. Dans le domaine de la fabrication, ces pays latino-Américains ont également adopté comme politique que les entreprises sous contrôle étranger doivent permettre aux investisseurs indigènes de posséder au moins 57 p. 100 du capital et que tant que cet objectif ne sera pas atteint, toutes les opérations étrangères doivent être contrôlées par des organismes nationaux.